



Publication externe de poste vacant

50582497

Job Posting Title

Chef de la division Coordination et Liaison

Date de début

05.10.2018

End Date

07.11.2018

Code de référence

AFRIPOL /02/04

Désignation de la fonction

HEAD, COORDINATION AND LIAISON DIVISION

Organization

africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde.

En cherchant à atteindre ces objectifs, le Mécanisme de l'Union africaine pour la coopération policière (AFRIPOL) est créé en tant qu'institution technique de l'Union pour le mécanisme de coopération policière entre États membres de l'Union. Le pourvoi des postes vacants de la structure organisationnelle est essentiel à la réalisation du mandat d'AFRIPOL.

Il est entendu que les menaces transnationales émergentes constituent un sérieux défi pour la sécurité des États membres de l'Union africaine (UA) comme la sécurité des personnes. La Commission de l'Union africaine invite, par conséquent, les ressortissants de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs candidatures au poste de chef de la division Coordination et Liaison du Secrétariat d'AFRIPOL.

Service

1. Poste

Intitulé du poste : Chef de la division Coordination et Liaison

Grade : P5

Superviseur : Directeur d'AFRIPOL

Lieu d'affectation : Alger (Algérie)

Poste 1

Tâches

2. Description sommaire du poste

La coordination et la liaison avec les services de police et les forces de l'ordre constituent un élément central du mandat d'AFRIPOL, compte tenu de la nature transfrontalière du crime organisé, du terrorisme et d'autres menaces transnationales. La division Coordination et Liaison a donc pour rôle de renforcer la coordination avec les services de police et les forces de l'ordre afin de favoriser des interventions efficaces dans la prévention et la lutte contre les activités criminelles qui touchent les États membres.

En tant que chef de la division Coordination et Liaison, le titulaire est chargé des tâches suivantes :

- Assurer la liaison entre le secrétariat d'AFRIPOL et d'autres organisations de coopération policière régionale, y compris les organisations régionales de coopération des chefs de police d'Afrique et d'autres entités pertinentes de l'UA dans la mise en œuvre du mandat d'AFRIPOL ;
- Faciliter les relations et la coordination entre AFRIPOL et les organisations régionales de coopération des chefs de police d'Afrique, les autres entités concernées de l'UA, les organisations internationales de coopération policière et les parties prenantes concernées ;
- Faciliter et gérer la communication et l'échange d'informations avec tous les organismes et organisations régionaux et mondiaux concernés ;
- Participer et/ou organiser des réunions de consultation régulières avec les organes et organisations concernés ;
- Préparer des accords de coopération et des protocoles d'accord entre AFRIPOL et les organisations et parties prenantes concernées, et assurer le suivi de la mise en œuvre ;
- Contribuer au rapport sur la coordination et la liaison à soumettre à l'Assemblée générale d'AFRIPOL ;
- Faciliter la coordination de la composante police des opérations de maintien de la paix dirigée par l'UA avec le Groupe d'appui stratégique à la police (PSSG) du département de Paix et de Sécurité de la Commission de l'Union africaine.

Exigences

3. Qualifications

- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme d'études supérieures universitaires (Master) en sciences sociales, relations internationales, études sur la sécurité, études de la paix et des conflits ou dans un domaine connexe.
- Il doit avoir au moins 12 ans d'expérience pertinente, dont 7 ans à des postes de direction, en matière de paix et de sécurité, de coopération internationale, de préférence dans le domaine de la paix et de la sécurité ou de l'intégration régionale.

OU

- Le candidat doit être titulaire d'une Licence en sciences sociales, relations internationales, études sur la sécurité, études de la paix et des conflits ou dans un domaine connexe.
- Il doit avoir au moins 15 ans d'expérience pertinente, dont 5 ans à des postes de direction, en matière de paix et de sécurité, de coopération internationale, de préférence dans le domaine de la paix et de la sécurité ou de l'intégration régionale.

4. Autres compétences

- Une bonne compréhension de l'architecture de paix et de sécurité de l'UA est requise ;
- Une bonne connaissance de la politique et des programmes des donateurs en matière de coopération au développement est un atout ;
- La maîtrise des applications standard de Microsoft Office (Word, Excel et PowerPoint) est essentielle ;

- De bonnes aptitudes en matière de communication écrite et orale sont requises ; des compétences administratives et de gestion seraient un atout ;
- De solides compétences d'analyse dans le domaine de la prévention et de la gestion des conflits sont nécessaires ;
- Des compétences en matière de leadership et une expérience en gestion sont essentielles ;
- Une expérience de travail dans un environnement multiculturel est nécessaire.

5. Connaissance des langues

La maîtrise d'au moins une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, arabe, français et portugais) est requise. La maîtrise de plusieurs langues serait un atout.

6. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période de 3 ans, dont les 12 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Le contrat est renouvelable pour une période de 2 ans sous réserve de résultats satisfaisants.

7. Égalité des chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

8. Les pays les moins représentés

Les candidats des pays les moins représentés à la Commission de l'Union africaine suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Cap-Vert, Comores, Congo (RDC), Ghana, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Madagascar, Mali, Maroc, Namibie, Rép. Centrafricaine, République arabe sahraouie démocratique (RASD), Sao Tomé et Príncipe, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud.

9. Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 50 746,00 \$ EU (P5 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (48 % du salaire de base), l'indemnité de logement (23 544,00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine.

10. Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 6th November 2018, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.
Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

AFRIPOL, Algiers